

Code de conduite sur l'utilisation de l'IA

Introduction

Ce code de conduite définit la manière dont nous utilisons l'intelligence artificielle (IA) au sein de la Fondation suisse pour la santé RADIX. L'IA est comprise comme une aide pour utiliser les ressources de manière efficace, innovante et judicieuse. Nous portons une attention particulière à l'éthique, à la transparence, à la protection des données et à la responsabilité.

Quatre principes

1. Principes éthiques et transparence dans l'utilisation de l'IA

- Nous utilisons l'IA de manière à ce qu'elle respecte la dignité humaine, la justice et le bien-être de tous et toutes.
- Notre approche de l'IA est **ouverte et compréhensible**. Les personnes intéressées peuvent consulter le code de conduite sur notre site internet.
- Les mandants peuvent obtenir sur demande des informations sur les outils d'IA utilisés dans leur projet.
- Outre l'IA, nous utilisons toujours l'**expertise de nos collaborateurs et collaboratrices** et tenons compte des besoins de toutes les parties concernées.

2. Protection et sécurité des données

- La protection des données à caractère personnel est une priorité absolue.
 - Nous n'introduisons pas de données ou de contenus confidentiels dans les systèmes d'IA si nous ne disposons pas des droits d'utilisation correspondants (par exemple, des images ou des codes logiciels).
 - Nous respectons les lois en vigueur sur la protection des données, notamment la loi suisse sur la protection des données (LPD).
 - Notre travail s'appuie sur les **lignes directrices du Conseil fédéral sur l'utilisation de l'intelligence artificielle** (2020).
-

3. Responsabilité

- RADIX assume la responsabilité du respect de ce code de conduite.
- Nos collaborateurs et collaboratrices connaissent les règles et les appliquent dans leur travail.
- Lors de l'utilisation de l'IA, nous portons particulièrement attention au :
 - choix d'outils d'IA appropriés.
 - bon usage et au but de l'utilisation.
 - au contrôle régulier des résultats.

4. Non-discrimination

- Les collaborateurs et collaboratrices sont formés pour porter un regard critique sur les contenus de l'IA.
- Les décisions importantes sont toujours prises par des personnes, pas par l'IA.
- Si une IA fournit un contenu discriminatoire, cela est immédiatement signalé à la direction.
- Nous contrôlons régulièrement nos propres systèmes d'IA, tels que les chatbots, afin de détecter les erreurs et les risques de sécurité.

Mise en œuvre et suivi

Formation et vérification

Nos collaborateurs et collaboratrices sont régulièrement formés aux opportunités et aux risques de l'IA. Les équipes des centres de compétence de RADIX réfléchissent ensemble à l'utilisation de l'IA et sont attentives aux développements éthiques, à la protection des données et aux évolutions techniques.

Feedbacks et ajustements

Le code de conduite est adapté en permanence aux nouvelles technologies et lois.

Nous sollicitons activement le feedback des collaborateurs et collaboratrices ainsi que des organisations partenaires et en tenons compte pour les adaptations du code de conduite.

10 mars 2025 / Direction